



Légende

- Cours d'eau
- Collecteur eaux pluviales
- Bassin de rétention existant
- Infiltration et/ou régulation et bonnes pratiques agricoles pour les zones naturelles - Code Civil (articles 640 et 641)
- Zone urbanisée - Limitation de l'imperméabilisation - étude préalable de rejets (conditions précisées dans le rapport)

Zones à urbaniser - Régulation des rejets (conditions précisées dans le rapport)

- 1AUh
- 1AUh1
- 1AUxa
- 1AUxd
- 2AUh

Fond de carte : cadastre

